

# S.P.A. DU CHABLAIS

## *Société Protectrice des Animaux du Chablais*

Chenil/Fourrière – Rte de la Versoie- Le Genevray - 74200 Thonon-les-Bains - Tél. : 04 50 70 26 54  
e-mail : [spaduchablais@wanadoo.fr](mailto:spaduchablais@wanadoo.fr) - site internet : [www.spaduchablais.asso.fr](http://www.spaduchablais.asso.fr)

---

### A l'attention des fidèles amis de la cause animale

Ainsi que mentionné dans notre lettre du 1<sup>er</sup> juin 2020, la SPA du Chablais dès le 1<sup>er</sup> jour du confinement a mis en place un protocole ferme qui lui a permis de continuer à gérer la fourrière, la réception des animaux délaissés, blessés ou tristement abandonnés et bien sûr l'adoption de certains de nos protégés.

Le déconfinement a permis une reprise des activités à un rythme quasi normal, cependant dès la décision d'un second confinement, les chiens les moins compliqués ainsi que les chatons les plus craintifs ou nécessitant une attention toute particulière ont trouvé fort heureusement un refuge en famille d'accueil. Nos plus grands remerciements aux personnes qui ont pris chez eux temporairement certains de nos protégés.

Malgré ses craintes, la SPA du Chablais a pu faire face à cette situation dérangeante, tout comme pour le premier confinement, grâce aux réseaux sociaux et à l'aide quotidienne des membres actifs du Conseil d'Administration et des bénévoles, les adoptions ont pu se faire d'une manière régulière quoique particulière (présentation des animaux via facebook ou mail puis rendez-vous au refuge pour rencontrer l'animal).

En septembre 2020 nous avons rencontré Mr Arminjon, le maire nouvellement élu ainsi que Madame Emilie Groppi, adjointe au maire. Ensemble nous avons évoqué la possibilité d'élargir le nombre de communes environnantes qui jusqu'à présent ne cotisent nullement à la fourrière animale. Durant cet entretien, il a été longuement question de l'amélioration voire même du renouvellement des locaux qui sont dans un grand état de décrépitude. A ce jour, nous sommes toujours dans l'attente d'une décision de leur part.

Après des années d'attente, nous avons enfin pu vendre l'appartement légué par Madame Badiou, nous ne pouvons en dire autant du legs Fremeaux, toujours sujet à l'acceptation d'un des légataires. Nous avons été informés de deux legs provenant de l'étranger mais il semblerait que les lois européennes s'appliquent avec difficulté en France.

Nos remerciements à notre enquêteur, Jean Luc Robier qui malgré la Covid 19 n'hésite pas à se déplacer dès qu'il lui est fait part d'une maltraitance animale.

Les temps difficiles n'épargnent personne et nous nous en rendons compte tous les jours et tout spécialement cette année 2020. Nous faisons face à de nombreuses demandes d'aide et faisons de notre mieux pour être présents. Le monde des associations tout comme celui d'une grande partie de la planète tourne au ralenti et l'économie de tous en pâtit. Les adoptions quoique présentes sont toutefois moins nombreuses quant aux charges attendantes au fonctionnement du refuge, elles ne semblent nullement concernées par ce ralentissement.

C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité et votre sensibilité envers les protégés du refuge. Tout don aussi petit soit-il est le bienvenu et sera d'une grande aide pour la continuité de notre travail de protection envers l'animal maltraité, blessé ou abandonné.

Mesdames et Messieurs nous vous remercions de votre attention et vous présentons nos vœux les plus sincères pour cette fin d'année 2020 en espérant que 2021 se présentera sous de meilleurs auspices.

Thonon-les-Bains, le 4 janvier 2021

Marinella Emery, Présidente



Nadia Kalaydjian-Randon, Secrétaire

